

# Rapport public Parcoursup session 2023

Université Gustave Eiffel - Licence - Arts - Parcours ARTS : Musique et métiers du son

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université Gustave Eiffel - Licence - Arts - Parcours ARTS : Musique et métiers du son	Jury par défaut	Tous les candidats	70	872	186	226	11

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

### ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention ARTS :

\* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement  
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

\* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)  
Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

\* Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle  
Cet attendu marque l'importance, pour la formation en arts, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence d'arts laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.

\* Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

## Attendus locaux

Disposer de compétences scientifiques : les études en musique et métiers du son comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (mathématiques, acoustique, technologies multimédias). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques. Une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B. Justifier d'une expérience musicale effective en conservatoire ou école de musique, cours privés, pratique en groupe y compris autodidacte mais d'un nombre minimal de 3 années d'expérience, de projets créatifs personnels. Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle.

## Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : [www.nom\\_du\\_pays.campusfrance.org](http://www.nom_du_pays.campusfrance.org) (exemple : [www.maroc.campusfrance.org](http://www.maroc.campusfrance.org)).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Cette licence s'adresse à des musiciens pratiquant tous styles de musique.

Le programme des enseignements aborde l'ensemble des périodes historiques, des techniques et théories de la musique, et propose une approche des différents métiers de la musique et du son. L'accent est mis sur l'acquisition de savoirs théoriques divers à mettre en relation avec une pratique artistique et/ou technique. Tout en restant généraliste, cette licence a pour but de préparer les étudiants aux différentes facettes des métiers de la musique et du son. Cette formation équilibre ainsi culture générale et musicale, aspects techniques et technologiques, théorie et pratique, qui permettront aux étudiants une compréhension de la vie culturelle et artistique vers la perspective d'une insertion professionnelle. Elle offre par ailleurs un éventail assez large de disciplines complémentaires et fournit aux musiciens de terrain les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice des métiers du son. Les pôles de compétences visés par la formation sont la Culture, les Techniques et les Technologies musicales.

Pour le détail des programmes, voir notre site : [Licence Musique et Métiers du Son](#)

Journée Portes Ouvertes, en présentiel, le 4 février 2023 à l'adresse :

Bâtiment ADN, 2 Allée du Promontoire

93160 Noisy-le-Grand

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux a statué cette année sur plus de 800 dossiers de candidatures, pour une capacité d'accueil de 70 étudiants.

Sur ces candidatures, la commission a classé 336 dossiers, conduisant, au fil de la procédure à un dernier rang de candidat appelé en position

226. Pour opérer ce classement, la commission s'est basée sur les critères précis évoqués dans les modalités d'examen des candidatures :

L'étude des résultats académiques sont un point de première importance (tant dans les disciplines scientifiques que littéraires, dans la

mesure où la Licence Arts – Musique et Métiers du Son reconnaît le bénéfice de profils variés) et tout enseignement préalable dans le

domaine des arts est un plus non négligeable,

La prise en compte des attendus locaux, spécifiques à la formation, revêtent un caractère indispensable dans l'évaluation des dossiers. Un

minimum de 3 ans de pratique musicale (composition, MAO, pratique instrumentale individuelle ou collective, etc.) est nécessaire et constitue un critère de sélection fort dans l'étude des dossiers,

Les diverses expériences personnelles, les projets de création mentionnés, toute ouverture à la vie associative ont été considérés dans un

dernier temps comme plus-value aux dossiers.

Parmi les candidats, 11 ont accepté le programme de Réussite en Licence, un programme d'accompagnement et de remise à niveau destiné à

favoriser des dossiers pertinents, parfois atypiques, mais dont certains éléments semblent un peu faibles au regard des critères fixés par la

commission. Un parcours personnalisé a donc été mis en place pour les accompagner dans leur réussite en Licence.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Comme chaque année, les candidatures sont d'une grande diversité et témoignent d'une forte motivation dans la plupart des cas. Les lettres de motivation adressées de façon non spécifiques à l'ensemble des formations Arts n'ont cependant présenté que peu de pertinence. Le choix d'une formation Arts – Musique et Métiers du Son doit faire l'objet d'une réelle démarche de formation. Les candidats doivent témoigner d'un réel bagage dans le domaine de la création musicale. Plus qu'un simple centre d'intérêt, les candidatures doivent faire état d'une réelle démarche et d'un engagement dans les métiers de la musique et du son. Tout projet personnel artistique doit être détaillé dans les motivations afin d'apporter à la commission un maximum d'éléments répondant aux modalités d'examen des vœux.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats académiques	Notes	- La fiche Avenir	Essentiel
	Résultats académiques	Notes	- Les notes de première et de terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Lettre de motivation	- Le projet de formation et de carrière musicale	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Lettre de motivation	- Expérience musicale effective en conservatoire ou école de musique, cours privés, pratique en groupe y compris autodidacte mais d'un nombre minimal de 3 années d'expérience, de projets créatifs personnels.	Essentiel
	Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Lettre de motivation	- Engagement associatif	Complémentaire

	Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Lettre de motivation	- Participation à toute activité culturelle individuelle ou collective	Complémentaire
--	---	----------------------	--	----------------

**Signature :**

GILLES ROUSSEL,  
Président de l'établissement Université Gustave Eiffel